

République Française

COMMUNE DE MARSEILLAN

Convocation du Conseil Municipal

Mardi 19 juillet 2022 à 18h00 salle Paul Arnaud

ORDRE DU JOUR

1. Adhésion Foodlab (Sylvie Marti)
2. Travaux dans la réserve du Bagnas : avis (Annexe 1) (Walter Bignon)
3. Ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU correspondant à la ZAC Pioch de Pire (Terra Vinéa) et motivation au regard de l'article L.153-38 du code de l'urbanisme (Jean-Claude Aragon)
4. Subvention complémentaire (Ludovic Fabre)
5. Convention Constitutive Générale de groupement de commandes publiques entre diverses communes et entités publiques du territoire de Sète agglomération méditerranée 2022 - partie 2 (Annexes 2a & b) (Marc Rouvier)
6. Modification du tableau des effectifs (Annexe 3) (Marc Rouvier)
7. Rapport d'activités 2021 du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) du canton d'Agde (Annexe 4) (Louis Gasc)
8. Approbation des plans de réception du traitement des déchets des ports de Marseillan (Annexes 5a & b) (Bernard Danis)
9. Tarifs des services périscolaire et extra-scolaire (Sarah BASSI)
10. Tarifs du parking camping-car (Michel Ibars)
11. Tarifs du cimetière (Maire Perez)
12. Tarifs des chalets pour le village de Noël (Leslie Delaite)
13. Tarifs de location des Marseillanettes (Michel Ibars)
14. Décisions du Maire (Yves Michel)

Le 1<sup>er</sup> Adjoint  
Marc Rouvier

  
